



CREMA CENTRE DE RECHERCHE ET D'EXPERTISE EN MULTILITTÉRATIE DES ADULTES

VOTRE BULLETIN CE MOIS-CI :

- Les enjeux dans le cadre des consultations régionales et nationales du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur

Le bulletin CREMA ce mois-ci est consacré aux enjeux dans le cadre des consultations régionales et nationales du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur. Le ministère désire amorcer un dialogue indispensable à la réussite de nos élèves et à l'adaptation de l'école aux réalités du 21^e siècle.

Nous reconnaissons que nos modes de vie, de travail et de production ont changé radicalement dans les dernières décennies. Parce qu'elles se veulent performantes, nos sociétés ont rapidement intégré les outils et les technologies de l'information et des communications qui n'existaient pas au début des années 1980. Ces nouvelles capacités de communication et de traitement de l'information - fabuleux moyens d'amélioration de la productivité et de la participation citoyenne - nécessitent, par contre, un bagage de compétences permettant ce plein accès à la société et à son économie.

Depuis les années 1990, un grand nombre d'études nationales et internationales (OCDE) ont démontré la nécessité de mieux connaître, évaluer et renforcer les niveaux des compétences des citoyens en littératie¹ et en numératie. Selon ces études, la littératie se situe à la base de la pyramide des compétences, d'où son importance dans tous les processus d'apprentissage, d'acquisition et de formation. De plus, on avance que la pérennité de ces compétences n'est pas garantie par les niveaux de scolarité des individus. Ainsi, toute compétence risque de s'atrophier ou de disparaître si elle est peu ou pas utilisée.

Le ministère propose plusieurs pistes d'action :

- Assurer un développement optimal des compétences de base en lecture, en écriture et en calcul;
- Assurer une entrée réussie dans le monde de la lecture et maintenir les compétences langagières tout au long de la vie;
- Accroître la préoccupation pour le français dans la formation des jeunes et des adultes;
- Valoriser et promouvoir la qualité de la langue française et le plaisir de lire;
- Intervenir rapidement auprès des adultes ayant de faibles compétences en lecture, en écriture et en calcul.

Est-ce que ces pistes d'actions sont pertinentes?

Nous considérons que le rehaussement des compétences en littératie des jeunes et des adultes est un enjeu majeur pour l'avenir du Québec. Nous sommes en concordance avec les recommandations du Conseil supérieur de l'éducation pour en faire une priorité nationale. Nous partageons également l'opinion du ministre Proulx : « **Le renforcement de la littératie et de la numératie chez les jeunes et les adultes sont des leviers stratégiques incontournables pour accroître le taux de diplomation et de qualification.** »²

Quels moyens devraient être entrepris?

La maîtrise de la langue française et le rehaussement des compétences en littératie nous concernent tous. Nous devons agir en amont dès la maternelle et tout au long du parcours éducatif de nos jeunes. Chez les adultes, nous devons offrir des programmes adaptés de rehaussement de ces compétences. Nous devons aller au-delà des formations standards offertes à l'enseignement général. Les adultes qui retournent au niveau secondaire ou au niveau collégial ont besoin de références authentiques dans leurs apprentissages. Du matériel pédagogique a été développé en ce sens.³ Pour les cégeps, cela doit se transformer en ressources additionnelles pour assurer le maintien de l'offre d'activités de mise à niveau de compétences en littératie dans les centres de formation professionnelle et les services de formation continue des collèges.⁴

Quelles autres actions pourraient être envisagées?

Pour mesurer les niveaux des compétences en littératie ou leur progression, nous devons les évaluer. Pour un adulte effectuant un retour aux études, nous devons identifier les niveaux de ses déficits en lecture, écriture, utilisation de document ou en calcul. Les évaluations de ces compétences sont nécessaires auprès des adultes admis dans les programmes de formation professionnelle (DEP, ASP, etc.) ainsi qu'à la formation continue des cégeps (AEC). Cela permet de déterminer les bonnes interventions en rehaussement de certaines ou de plusieurs de ces compétences essentielles en littératie. Les impacts sont multiples et significatifs :

- Diminution des abandons précoces;
- Augmentation de la maîtrise des compétences spécifiques du programme;
- Augmentation du taux de diplomation jusqu'à 10 %;⁵
- Rétention et pérennité de ces compétences dans les milieux de travail;
- Augmentation de la performance des investissements publics.

Conclusion

L'offre de formation doit se développer en adéquation avec les besoins du marché du travail. Les commissions scolaires et les cégeps doivent offrir au monde du travail une main-d'œuvre qualifiée maîtrisant les compétences techniques particulières à un emploi et possédant le niveau souhaité des compétences en littératie. Ce sont les conditions sine qua non pour nous assurer que notre main-d'œuvre aura la capacité d'exécuter différentes tâches, de s'adapter aux changements et de se donner des points de référence pour acquérir d'autres compétences. Conséquemment, aucune société moderne ne saurait aujourd'hui faire l'économie de ces mesures de rehaussement au regard des bénéfices engendrés.

¹ Nous privilégions cette définition de la littératie : « La capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes ». Définitions par Nathalie Lacelle, UQAM, Lizanne Lafontaine, UQO, André C. Moreau, UQO, et Rakia Laroui, UQAR

² http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/autres/bureau_sm/brochure_consultations_16sept.pdf

³ http://www.formationcontinue.clg.qc.ca/fileadmin/formcont/entreprises/TOWES_Manuel_du_formateur_Lecture_Utilisation_doc.pdf

⁴ Conseil supérieur de l'éducation. Un engagement collectif pour maintenir et rehausser les compétences en littératie des adultes. Québec, Gouvernement du Québec, pages 137-141, 2013

⁵ http://www.formationcontinue.clg.qc.ca/fileadmin/formcont/entreprises/Bulletin_CREMA_Mars_2016.pdf